

Betterave fourragère : Un atout de taille pour sécuriser les systèmes fourragers !

Avec une année marquée par une alternance de périodes sèches et des précipitations importantes au semis et en fin d'été, les rendements de la betterave fourragère avaient des risques d'être affectés. Mais cette plante montre, une fois de plus qu'elle est capable de tirer son épingle du jeu et ce, quelques soient les conditions météorologiques de l'année. C'est incontestablement un atout de taille pour **sécuriser les systèmes fourragers** tout en alliant **une excellente qualité alimentaire**.

Dans le réseau d'essais de l'ADBFM*, les rendements nets de 2014 sont en moyenne supérieurs à **115 T/ha** et la disparité entre les régions est moins marquée cette année avec notamment un rendement de 112 T/ha pour l'Ouest contre 88 T/ha l'an dernier. La teneur en matière sèche soluble est en revanche particulièrement stable sur les différents sites avec un taux moyen de **15,2%**. Le rendement en matière sèche est en moyenne de **17,7 T/ha** ce qui permet aux éleveurs d'assurer une production proche de **21 000 UFL/ha**.

[Voir TABLEAU et GRAPHIQUE \(en téléchargement\)](#)

Un essai est également implanté en zone infestée par la rhizomanie dans le Loiret. La pression maladie a été moindre cette année mais il existe malgré tout, une différence notable entre les variétés sensibles et tolérantes. Des écarts sont observés de l'ordre de 10% sur la teneur en matière sèche et le rendement net/ha et de **près de 20%** pour le rendement en matière sèche/ha.

	Rendement Matière Sèche (t MS/ha)	Taux de Matière Sèche (%)	Rendement racine net (t/ha)
Variétés tolérantes	13.87	15.47	89.69
Variétés témoins non tolérantes	11.81	14.35	82.5

Les essais variétaux menés par l'ADBFM chaque année suivent un protocole commun. Chaque essai comporte les mêmes variétés et suit un dispositif à 4 répétitions. En 2014, quatre essais ont été mis en place dans le Calvados, l'Ille et Vilaine, le Nord et le Loiret pour la zone infestée par la rhizomanie. Semés fin mars, ils ont été récoltés le 7 octobre pour celui du Loiret et entre les 20 et 22 octobre 2014 pour les autres sites.

Les analyses de matière sèche sont mesurées au réfractomètre sur chaîne d'analyse automatique, sur râpures. On obtient ainsi la matière sèche soluble qui est inférieure à la matière sèche totale : par exemple 15% de MS soluble = 18% de MS totale.

Toutes ces informations sont en ligne sur le nouveau site www.betterave-fourragere.org qui vient d'être totalement rénové. De nouvelles rubriques techniques sont en ligne ainsi qu'une carte collaborative des prestataires de service. Elle recense les entreprises ou CUMA qui proposent des services de prestation de semis, de récolte et de distribution des betteraves fourragères.

*L'Association pour le Développement de la Betterave Fourragère Monogérme regroupe tous les établissements semenciers concernés par cette espèce. Elle réalise chaque année ces essais en collaboration avec l'Institut Technique de la Betterave (ITB) et le Gnis.